Comité Directeur

Du 20 septembre 2019

Statuant sur les comptes arrêtés au 30/06/2019

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Chers adhérents,

Un an déjà que vous m'avez fait l'honneur de me confier la présidence de votre club et je vous en remercie.

Cette année fut riche et intense, portée par nos bénévoles dont l'investissement a été sans égal.

Qu'ils en soient tous ici remerciés.

Année riche sur le plan sportif : avec la poursuite du programme haut niveau mais aussi les excellents résultats de nos jeunes.

Le nombre de nos licenciés préservé et la qualité reconnue de notre enseignement.

Riche aussi par la rigueur et le travail réalisé pour sortir notre club d'une situation difficile.

Enfin passionnante par la qualité des échanges entre notre club et nos partenaires ;

Nous inscrivons aujourd'hui le COS dans une dynamique de progression alliant rigueur de gestion administrative et financière à un programme sportif ambitieux.

La lecture de nos comptes arrêtés au 30 juin 2019 vous apportera une vue détaillée de ce que fut cet exercice, mais aussi vous confortera sur notre capacité à faire vivre ce club et plus encore.

Sportivement

Philippe SALINI – Président du COS JUDO

RAPPORT SPORTIF –ÉCOLE DE JUDO

Lors de mon arrivée en septembre 2016, après un audit de situation des cours du COS Judo et de leur taux de remplissage sur les deux dojos.

J'avais à cette époque présenté un plan de restructuration en profondeur qui s'étalait sur une période de 5 saisons avec pour objectif de reconstituer un groupe de ceintures noires seul élément représentatif du capital technique d'un club.

Les dernières années les divers aléas financiers et leurs conséquences sur l'encadrement technique du COS Judo ont ternis son image et produit un effet de désertion sur le cours référence du CLUB.

Malgré ces soubresauts indépendants de mon action, nous avons su conserver un niveau d'adhésions comparable à la saison précédente…malgré la perte des ceintures noires.

Dans son ensemble des plus jeunes âges aux minimes le potentiel du club est là, reste maintenant à l'amener à maturité vers la ceinture noire. Objectif 2021 ➔ 40 ceintures noires.

Le club reposant sur deux dojos mais une seule identité le projet poursuivi fait intervenir les mêmes encadrants sur les deux tatamis. La mixité est systématique pour tous nos judokas.

68 heures par semaine c'est l'ensemble des créneaux proposés par notre club -Encadrement, Prestataires et Bénévoles-, près de 2.000 heures par saison hors les stages.

COURS	HEURES DE COURS PAR SEMAINE				HEURES DE COURS SUR LA SAISON			
	R ROLLAND	R SITBON	P BERT	TOTAL	R ROLLAND	R SITBON	P BERT	TOTAL
EVEIL-M0TRICITÉ	1,5	2,25		**3,75**	52,5	78,75		**131,25**
BABY-JUDO	1,5	2,25		**3,75**	52,5	78,75		**131,25**
COURS DE JUDO	14	26		**40**	490	910		**1400**
COURS TAISO		1		**1**	0	35		**35**
KATA	1	1		**2**	35	35		**70**
PPG		1,5		**1,5**	0	52,5		**52,5**
CIRCUIT TRAINING		2		**2**	0	70		**70**
JUDO SCOLAIRE			14	**14**	0	0	84	**84**
TOTAL	**18**	**36**	**14**	**68**	**630**	**1260**	**84**	**1974**

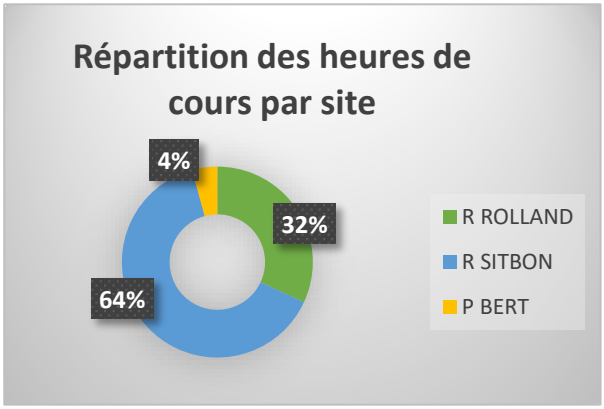

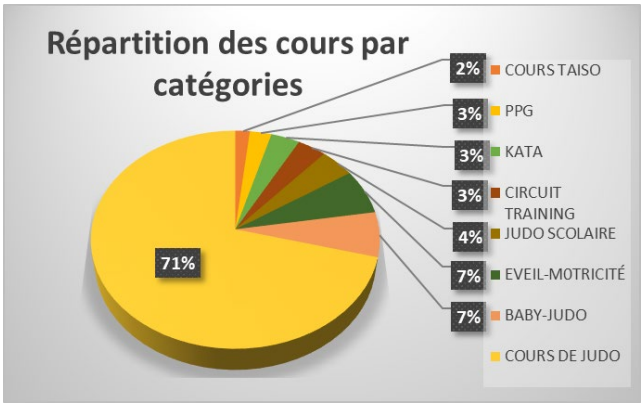

Le judo loisir

Pour les enfants de 3 et 4 ans nous proposons un cours d'Éveil-motricité sur 2 fois 2 créneaux de 45'

Les Baby-judo de 5 ans rentrent dans le cycle de 2 cours de 45' par semaine

Les cours de Judo interviennent ensuite, sur 5 ou saisons, pour amener nos jeunes judokas à ceinture noire, dans un programme adapté vers une évolution progressive de chacun et chacune.

Le judo compétition

Au fil des saisons les capacités et les engagements de chacun et de chacune sont détectés par l'encadrement, des options d'évolution sont alors proposées. Cette saison un groupe de 52 judokas et judokates a suivi les créneaux "compétition" ouvert des Benjamins aux Minimes ceintures marron.

Les résultats s'en ressentent, ils placent le COS Judo dans les premières places des clubs d'Île de France.

CATÉGORIES	CHAMPIONNATS														
	des YVELINES					d'IDF - DEMIE-FINALE					de France				
	1	2	3	5	TOTAL	1	2	3	5	TOTAL	1	2	3	5	TOTAL
BENJAMINS	7	3	9	5	**24**	2	2		3	**7**					**0**
MINIMES	4	7	6	3	**20**			3		**3**			1		**1**
CADETS	1		3	2	**6**	1		2		**3**	1	1		2	**4**
JUNIORS	2		3		**5**					**0**					**0**
SENIORS LOISIRS	1		3		**4**					**0**					**0**
TOTAL	**15**	**10**	**24**	**10**	**59**	**3**	**2**	**5**	**3**	**13**	**1**	**1**	**1**	**2**	**5**

Résultats "Ne Waza"

Les Stages

Mixité et cohésion sont nos priorités lors de nos stages.

Les stages sur la saison sont rassemblés par âges tous dojos confondus, au programme du judo, d'autres sports et régulièrement une activité vient s'y ajouter.

Cette saison nous avons organisés 11 stages pour 366 stagiaires représentant 1830 jours de stagiaires durant la saison.

Nous avons également proposé en juillet 2018 1 stage en extérieur à Saint Brévin (44), stage organisé par une association extérieure.

Au-delà de proposer une activité lors des congés scolaires aux familles qui travaillent pour leurs enfants, nos objectifs lors des stages viennent compléter les cours dispensés au cours de l'année. En technique bien évidemment mais aussi pour valider les valeurs du judo en dehors du tatami.

Les stagiaires restent avec nous du lundi au vendredi de 9h30 à 16h30.

REPARTITION DES STAGES PROPOSÉS SUR LA SAISON 2018-2019 EXERCICE DU 01/07/18 AU 30/06/19

PARTICIPANTS AU STAGE		SAISON COS JUDO			
		Nbre de Stages	Nbre d'Heures Encadrement	Nbre de Stagiaires	Nbre Jours de stagiaires
		11	270	366	1830
Stages Scolaires		1	35		
Nbre Stagiaires				23	115
2011 2012 2013	Nbre stages / N Stagiaire	3	105	96	480
2007 2008 2009 2010	Nbre stages / Nbre Stagiaires	4	4	146	730
2006 2005 2004 2003 2002 2001 2000	Nbre stages / Nbre Stagiaires	3	126	101	505

Le judo Féminin

Notre projet féminin est poursuivi sous la Responsabilité de Johann, cette saison les regroupements successifs ont rassemblé 278 Féminines, avec un point fort lors du regroupement animé par Anne-Sophie Mondière ou nous avions 90 judokates sur le tatami.

Cette saison a aussi été marqué par la reconnaissance du Comité Olympiques des Yvelines et de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale qui a attribué le prix spécial du Jury "OSE78" Opération pour un Sport Égalitaire pour tous dans les Yvelines.

Cette récompense fera l'objet d'un regroupement exceptionnel des féminines des Yvelines. Il sera organisé par le COS Judo à Sartrouville début octobre et sera animé par une judokate de top niveau.

Le judo à l'École

C'est notre second projet pérenne, depuis 2014 nous intervenons dans toutes les écoles élémentaires du Réseau R Rolland sur les niveaux CM1 et CM2. Au fil des années la cohésion autour du projet avec les enseignants est de plus en plus réelle. Les retours annuels de l'enquête diligenté par les services de l'IEN (Inspection de l'Éducation Nationale) de la circonscription de Sartrouville sont de plus en plus demandeurs de la poursuite de nos interventions.

Nous intervenons sur le temps scolaire, dans l'établissement scolaire, avec les enseignants pendant 6 semaines, 1 heure par semaine avec chaque classe. Les cycles s'étalent de novembre à fin mars. En fin du cycle un temps de rencontres inter classes réunie toutes les classes, un moment convivial pour tous chargé d'amitié ou la compétition s'organise autour des valeurs du judo et dans le respect des partenaires adversaires d'un jour.

Les perspectives 2019-2020

La saison prochaine les orientations actuelles seront toutes pérennisées, les disciplines Taïso, Défense et Adultes-Loisirs seront développées. De nouvelles activités seront proposées dès septembre, elles viendront compléter notre gamme de prestations complémentaires au Judo et à la Compétition. Un cours de Jujitsu Fighting, un cours de Jujitsu Ne Waza et un créneau de musculation sera ouvert le dimanche de 9h30 à 10h30.

Une étude de faisabilité est en cours pour étendre le projet scolaire au réseau L Paulhan, ce qui doublerai notre potentiel d'intervention sur les scolaires et couvrirai l'intégralité des Quartiers Prioritaires de la Commune.

Patrice CAMOZZO – Directeur Technique

RAPPORT SPORTIF – LE GROUPE HAUT-NIVEAU

Le GROUPE

Pour la saison sportive 2018 – 2019, le groupe Haut Niveau a été constitué pour pouvoir fonctionner avec le montant du budget alloué.

Ainsi il a été réduit par rapport à la saison précédente en se concentrant sur deux athlètes et un entraîneur.

Robin CORRADO porte les couleurs du club dans la catégorie des moins de 66 kg,

Loris TASSIER porte les couleurs du club dans la catégorie des moins de 90 kg,

Vincent MASSIMINO est l'entraîneur du groupe Haut Niveau.

Tous les trois sont salariés du club.

Ce groupe masculin est complété par une athlète féminine, Hélène WEZEU, qui n'est pas salariée du club mais qui en porte les couleurs quand elle ne combat pas pour son pays, le Cameroun.

LES RESULTATS

Au regard du groupe et de sa dimension encore limitée, la saison a été couronnée de beaux résultats sur les tournois internationaux comme sur les championnats de France 1ère division.

Robin CORRADO :

Année	Rang	Evenement	Catégorie
2019	3	European Cup Seniors - Cluj	-66
2019	2	Demi-finales championnats de France Seniors - Paris - IDF	-66
2019	1	Panamerican Open Seniors - Santiago	-66
2019	5	Panamerican Open Seniors - Cordoba	-66
2018	5	European Cup Seniors - Malaga	-66
2018	1	Tournoi Label Excellence Seniors - de l'Aisne - Tergnier	-66

Résultats Loris TASSIER :

Année	Rang	Evenement	Catégorie
2018	2	Championnats de France 1e division Seniors - Rouen	-90
2018	2	Tournoi Label A FFJDA Seniors - Noisy-le-Grand	-90
2018	5	Championnats de France 1e division par équipe Seniors - Bourges	
2018	3	Demi-finales championnats de France Seniors - Paris - INJ	-90

Résultats Hélène WEZEU :

2019	3	Championnats d'Afrique Seniors - Cape Town	-63
2019	5	European Open Seniors - Prague	-63
2019	3	Tournoi Label Excellence Seniors - de l'Aisne - Tergnier	-63
2019	5	Tournoi Label B FFJDA Seniors - Cergy	-70
2018	2	African Open Seniors - Yaounde	-63
2018	5	Championnats d'Afrique Seniors - Tunis	-63
2018	3	Tournoi Seniors - Saint-Gratien - Michel Beauvais	-70

LES OBJECTIFS

Le premier Objectif est de permettre le développement du Haut Niveau au sein du club de judo COS Sartrouville sur la base d'un budget équilibré intégrant au fur et à mesure de la saison des sponsors entreprises motivés par les résultats des athlètes sous contrat et par les relations de partenariat que nous pourrons proposer.

Ce développement vise à permettre au club d'être présent sur les tournois internationaux avec l'ambition d'une participation aux Jeux Olympiques et/ou Championnats du monde de judo.

Pour la saison 2019 – 2020, le groupe Haut Niveau sera renforcé par deux jeunes athlètes nouveaux à potentiel en -81 kg (Dimitri CHOQUE) et en – 90 kg (Anthony JOUBERT), Loris TASSIER évoluant très certainement dans la catégorie -100kg l'an prochain.

Cette dynamique de développement se fait aussi au profit des enfants inscrits au club avec le renfort de la présence du Haut Niveau dans les cours Enfants / Adultes pour faire rayonner le sport de Haut Niveau

Enfin, le troisième objectif est de renforcer la participation à divers évènements sur sollicitations de la commune, des partenaires privés, des écoles… pour être reconnu comme acteur moteur dans la promotion du Judo.

Amaury COLEIN – Responsable HAUT-NIVEAU

RAPPORT FINANCIER

Nous venons de clôturer le premier exercice de la nouvelle gouvernance. Lors de son arrivée, le Président Salini a tout de suite défini le cadre de gestion du COS Judo et les fonctions du Comité Directeur.
Rigueur administrative et financière avec ambition maitrisée pour le COS Judo.
Décisions et responsabilités collégiales pour chacun des responsables de projets.

Au budget primaire 2018-2019 que la nouvelle gouvernance vous a présenté lors de l'AGO de septembre, les axes historiques du COS Judo sont pérennisés, notamment les projets féminins et scolaires.

La formation - les cours et les stages – a été reconduite avec une forte volonté d'y proposer un judo pour chacun, compétition et loisirs sans oublier la cohésion et l'esprit de club.

Le Groupe Haut-Niveau, malgré le contexte difficile, le club était en redressement judiciaire, a été préservé mais temporairement réduit. Ce palier, nécessaire pour être en adéquation avec le budget disponible, servira de base au projet 2024. Un groupe Haut-Niveau, avec de nouvelles ambitions, et une seule obligation le respect du budget.

C'est autour de ces objectifs que le budget primaire de la saison a été organisé.

Les comptes au 30 juin 2019 présentent un résultat bénéficiaire conséquent, qu'il faut toutefois expliquer compte tenu de la situation administrative de notre association.

Nous étions en période d'observation sous le contrôle de Me Prigent notre Administrateur. Durant cet exercice, à aucun moment les décisions du club n'ont été remises en cause par notre administrateur qui a relevé auprès du tribunal la qualité de la nouvelle gouvernance et la capacité, dans ces conditions, pour le club à reprendre son autonomie, ce que le jugement du 21 juin a officialisé.

LE RESULTAT

Si l'on extrait les écritures dont l'origine ne concerne pas la gestion de la nouvelle gouvernance, le résultat de l'exercice 2018/2019 est un résultat excédentaire de

95 910.75 €

Un bon résultat obtenu sur une saison chargée de difficultés.

Il montre la capacité du COS judo à se redresser.

DECOMPOSITION DU RESULTAT	
RESULTAT AU 30 JUIN 2019	74 234,46 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS *Remontées des provisions excédentaires des exercices précédents*	72 978,00 €
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 256,46 €
CHARGES HORS RJ *Frais pris en charge sur l'exercice et issus de la gouvernance précédente*	94 654,29 €
RESULTAT DE LA NOUVELLE GOUVERNANCE *Capacité de résultat du club*	95 910,75 €

Le consolidé financier au 30 juin présente un solde comptable débiteur de 139.203.91 €. La trésorerie confirme que l'association a rétabli sa situation financière.

Source FFJDA			
SAISON	F	M	TOTAL
2017-2018	181	503	684
2018-2019	182	489	671

Nos adhésions, dans un climat tendu avec des perspectives aléatoires quant à la poursuite du club, nous avions budgété par prudence sur un nombre de 580 adhérents.

Avec 671 licenciés, nous sommes légèrement en dessous de la saison dernière, les adhérents ont montré leur confiance envers la nouvelle gouvernance.

Le club peut maintenant envisager avec de nouvelles ambitions son projet 2024.

44 heures de cours par semaine sur ses deux dojos, mais un seul esprit club c'est aussi ce que cette saison a démontré au quotidien.

Côté évènementiel, la saison aura été jalonnée de temps forts sportifs, compétitions, stages, de moments de cohésion, soirées de fin de stages, cours Parents-Jeunes judokas, de réception de nos Champions, de nos Partenaires et d'actions sociales. La vie de l'association aura été riche et très active tout au long de la saison.

Les états financiers sont à votre disposition sur notre site www.cosjudo.fr, vous y trouverez tous les détails.

Nous avons choisi de vous présenter les informations les plus significatives de cette période.

LES RESSOURCES :

Elles s'élèvent à 385 370 €. Les produits remis par les partenaires – 38.000 €- ne sont pas affectés sur cet exercice. Elles apparaissent au budget 2019-2020.

Les actions du COS Judo, Boutique – Stages - Buvettes et Cotisations génèrent 211 098 €.

88% sont constitués par les cotisations, les stages et la boutique.

Ces 211 K€ de recettes directes sur ses actions, le COS JUDO représente 55 % des produits globaux de l'association.

Pour information, le seuil d'indépendance du club – dans sa configuration actuelle - se situe à 300 K€, y compris le plan de redressement.

Le budget à venir pour la saison 2019-2020 reprend des ressources identiques au dernier exercice majoré des produits perçus au 30/06 des partenaires – 38.000 €-.

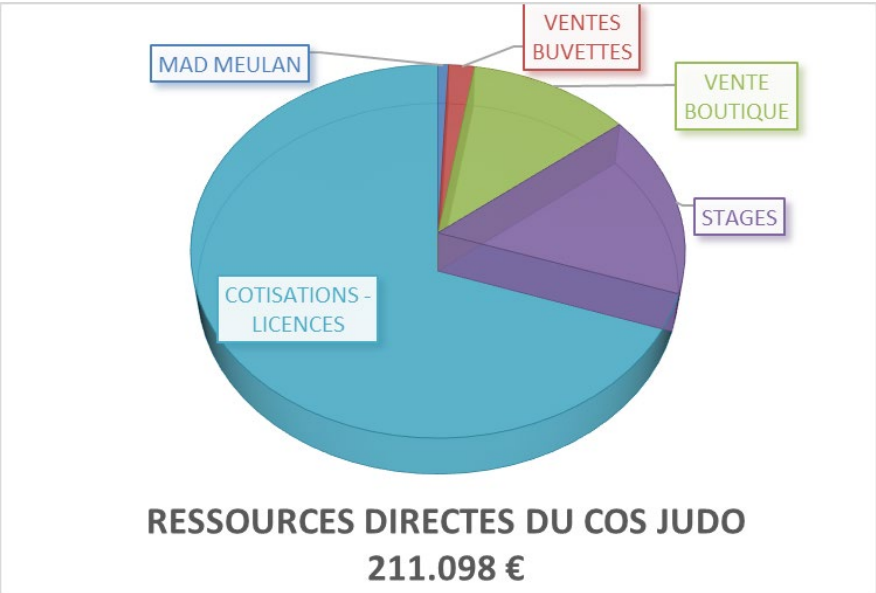

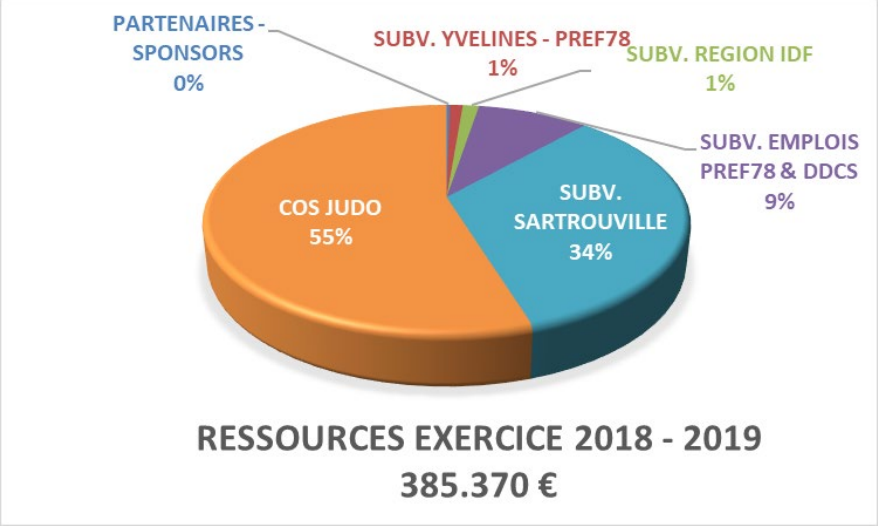

Tout ce qui précède pourrait laisser penser que le COS judo est sauvé, il n'en est rien la route est encore longue. Les nouvelles coupes budgétaires annoncées par nos organismes de tutelle nous annoncent des années difficiles. Anticipation et prudence seront essentielles pour notre pérennité.

LES CHARGES :

384.870 € de charges si l'on retire l'incidence des remontées des provisions.

Ci-contre le poids des différents postes de charges sur notre compte d'exploitation.

Dont 94.654 € de charges hors budget (frais chargés issus des décisions de la gouvernance précédente).

Ci-dessous la répartition par grand pôle :

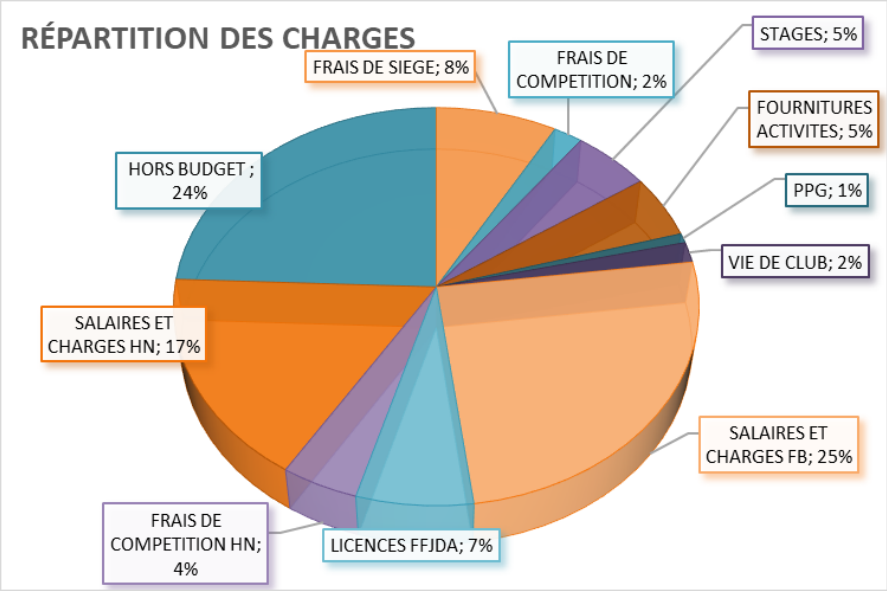

Pour ce premier exercice nous devions couvrir les risques de remontées de la gouvernance précédente et définir des règles de fonctionnement et d'arrêté de comptes adaptées au cycle de nos activités et à la prudence requise pour préserver l'avenir du COS JUDO.

Le poids du hors budget (remontées de l'ancienne gouvernance) 100k€, près du quart des charges supportées est très important.

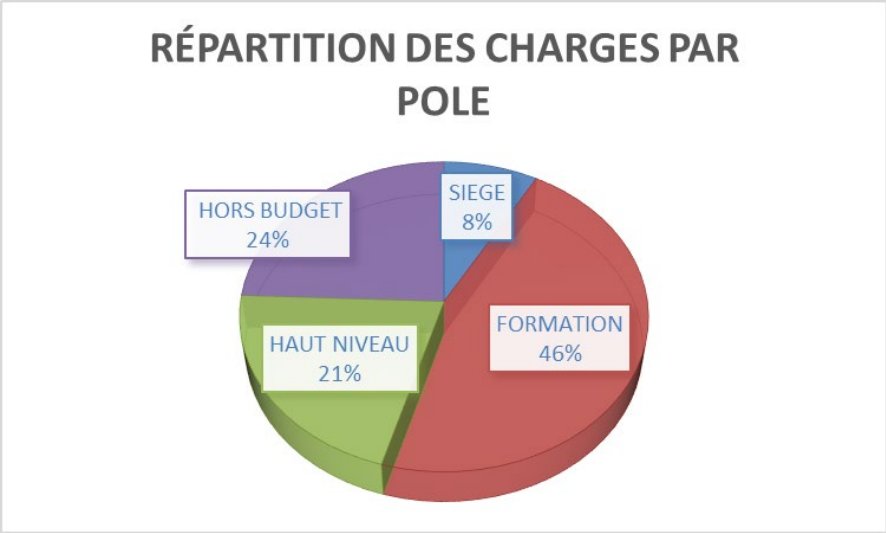

Pour le reste la répartition des charges entre le Siège, le HN et la Formation de Base est en total conformité avec le budget initial.

REGLES DE CLOTURE DES COMPTES ;

Pour l'arrêté des comptes nous avons appliqué les règles des provisions pour les subventions, les cotisations et les partenaires ; Elles garantissent ainsi la qualité des comparatifs inter-exercices.

Ces règles seront présentées au prochain Comité Directeur.

Notre association fonctionne à nouveau avec la rigueur voulue par notre Président, mais aussi grâce à l'implication de ses bénévoles.

A ce sujet l'absence de charges de personnel du siège est évidente.

C'est le travail de nos bénévoles et il nous a semblé anormal de ne pas le signaler ni de le quantifier.

Ils sont omniprésents aux côtés de l'encadrement. Ils organisent, anticipent et choisissent les futures orientations, ils recherchent les financements et dynamisent en parfaite harmonie avec notre Directeur Technique, notre club.

LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE :

Lors de la lecture des arrêtés de comptes et des documents d'aide à leur compréhension le lecteur doit pouvoir appréhender la situation et la surface financière de l'Association.

Absente jusqu'à présent, une annexe sera maintenant réservée aux éléments à disposition du COS Judo et non valorisée au bilan :

Les Équipements du Club :

- UN TATAMI PUZZLE DE 900 M²
- DIVERS ÉQUIPEMENTS ET MATERIEL DE COURS (inventaire et valorisation à venir)
- VÉHICULES DE TRANSPORT
- MATERIEL PROJET SCOLAIRE 393 KIMONOS

Valeur de remplacement 27.000 + détail à venir 5.000 + 15.000 +7.600 = 55.000 €

Un détail des divers équipements est en cours de réalisation

Les Engagements des bénévoles :

- La remontée des temps passés de chaque bénévole du Comité Directeur, et des temps mis à disposition lors des manifestations par les familles de nos adhérents, valorisé au smig chargé présente un montant de près de 75.000 € et l'équivalant à plus de 4 temps plein.

MEMBRES CD & BENEVOLES	Nbre HEURES	EQUIV Temps Plein	VALORISATION SMIG CHARGÉ
	6 960	4,35	74 520 €

Les Équipements mis à disposition du club par la Ville,

Entretenus – chauffés – assurés et gardés par la ville

- Maison des Arts Martiaux de septembre à juin
  - Dojo R SITBON (
  - Salle de Musculation
- Le stade Tobrouk
  - Les couloirs d'athlétismes de septembre à juin
- Gymnase R Rolland de septembre à juin
  - Salle de combat

BASE SAISON 2018-2020					2403,50	heures
EQUIPEMENTS	temps MAD en heures	SURFACE en m²	EQUIPEMENT	GARDIEN ENTRETIEN FLUIDE	EVALUATION AU M²	ESTIMATION DE LA MAD
DOJO R SITBON	1124,00	1000	tatami/ tribune / vestiaires	X	39,60	44 514,85
DOJO R ROLLAND	862,50	550	tatami vestiares bureau	X	39,60	34 158,42
SALLE MUSCULATION	379,00	125	equip appareil	X	39,60	15 009,90
MANIFESTATION	32,00	2500	gymnase complet	X	39,60	1 267,33
SALLE DE REUNION	6,00	100		X	39,60	237,62
EQUIPEMENTS SPORTIFS						95 188,12
SIEGE	MAD	50	VIDE	NON		4 800,00
BOX	COMPLETE	15	VIDE	NON		
					MAD GLOBALE	99 988,12

ESTIMATION

Entretenu – chauffé – assurés et gardés par le club

- Un siège social Mise à disposition permanente
  - Local bureaux – 1 box - 1 cave

En l'absence d'informations précises de la ville, la MAD des installations est estimée de manière arbitraire sans vraiment de source référence. On peut retenir une fourchette de 75 à 100 K€.

Le soutien de la Municipalité vers le club se situe, hors bilan compris, cette dernière saison entre 210 et 235 K€.

CONVENTIONS CONCLUES AVEC LE PRESIDENT ET LES MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR :

-Il a été établit au cours de l'exercice une convention de partenariat avec le Groupe Salini pour un montant de 20.000 €. La personne intéressée est M. Philippe Salini respectivement Président de notre association et de la Société Salini Groupe.

Cette convention ne présente pas de conventions particulières autre que celle de partenaire, elle a été conclue à des conditions courantes.

-Par ailleurs les seules autres conventions identifiées sont relatives aux remboursements des frais de déplacements sur présentation des justificatifs.

EN CONCLUSION :

Nous avons mis en place sur cette première année un cadre juridique et comptable en cohérence avec les engagements de notre Président, demandant de la rigueur mais aussi de l'ambition.

Après ce premier exercice, nous maîtrisons les outils de suivi de nos activités, le niveau de résultat. La tendance de la projection à court terme est bonne, le club est sur la bonne voie.

Une recommandation, l'absence de visibilité à moyen terme sur le maintien des subventions est réelle, les résultats des premiers exercices devront être préservés pour constituer une réserve en cas de baisse brutale des ressources.

Bien à vous,

JP CHASSERAY - Secrétaire Général